

Assemblée du Désert 2015

Organiser la résistance des Eglises du Désert : L'assemblée des Montèzes, août 1715

Voici guère plus de trois mois, une grande manifestation républicaine se déroulait à Paris pour l'entrée au Panthéon de femmes et d'hommes qui s'illustrèrent dans la Résistance durant la seconde Guerre mondiale. Ce fut, pour le président de la république, l'occasion de rendre hommage aux quatre femmes et hommes libres, aux destins singuliers, dressés contre l'oppression, le totalitarisme et la barbarie. Devant un parterre de sommités et de notabilités – le taux de légions d'honneur au mètre carré y frôlait celui des croix huguenotes à l'assemblée du Musée du Désert –, il a rappelé, face à la nation, ce que signifie « résister » et l'importance de cette valeur toujours menacée, de ce droit imprescriptible des humains qu'est la liberté d'expression.

Autre commémoration d'un genre fort différent aujourd'hui : voici trois siècles, une poignée de croyants dissidents se réunirent non loin d'ici, au hameau des Montèzes près de Monoblet, et décidèrent de structurer leur action. La résistance à la « France toute catholique » ne les avait certes pas attendus, mais ils étaient convaincus qu'il fallait la refonder sur les principes qui avaient prévalu au XVI^e siècle lors de l'instauration de la Réforme. Par une singulière coïncidence, cette réunion clandestine au cœur des Cévennes se tenait au moment même où, sous les ors du palais de Versailles, agonisait Louis XIV : ce même Louis le Grand qui trente ans plus tôt avait cru atteindre au pinacle de la gloire en re-catholicisant de force son royaume, c'est-à-dire en révoquant l'édit de Nantes qui accordait quelques libertés à ses sujets protestants.

Quoi de commun entre la solennité républicaine fin mai dernier et notre évocation, aujourd'hui, de l'assemblée des Montèzes ? A priori peu de choses. Mais à y regarder de près des rapprochements peuvent être faits : il s'agit d'abord dans les deux cas d'une poignée de personnes qui se réunissent et s'organisent en réseau clandestin ; or ce qui aurait pu n'être qu'un fait divers anecdotique, bientôt balayé par l'histoire, est justement ce qui écrit l'histoire, devient l'histoire. Ensuite dans les deux cas il y a cette liberté revendiquée, cette désobéissance qui fait l'honneur des femmes et des hommes debout. – Mais, objectera-t-on, des insoumis-e-s, des insurgé-e-s, des inspiré-e-s, il s'en était levé depuis trente ans, on n'avait pas attendu Antoine Court et ses compagnons pour combattre l'oppression antiprotestante ! C'est vrai, et voilà précisément ce qui fait apparaître un troisième parallèle avec la Résistance durant la seconde guerre mondiale : ce qui caractérise la journée des Montèzes, c'est que « résister » ne signifie plus seulement *s'opposer* et combattre, mais aussi *durer* : comme on dit d'un alliage qu'il est résistant, l'alliance contractée aux Montèzes est résistante. Parce qu'elle conçue de telle sorte qu'elle doit permettre de s'organiser, de tenir le coup, de mener un combat de longue haleine et non plus de se contenter d'escarmouches. On sait que le choix même du mot de *résistance* a pu, au XX^e siècle, être influencé par la devise gravée au XVIII^e sur la margelle de la tour de Constance : *résister* nous renvoie, quelle que soit l'époque dont nous parlons, à cette endurance, à cette indéfectible détermination, à cette « opiniâtreté » comme disaient les autorités du temps.

Que s'est-il passé aux Montèzes ? Sur place, une plaque commémorative nous renseigne : « Le 21 août 1715 Antoine Court convoqua et inaugura aux Montèzes le premier des synodes du Désert ». L'affirmation a l'indéniable mérite de la concision, mais est-elle bien exacte ? N'attribue-t-elle pas un rôle excessif au seul Court, et ne va-t-elle pas un peu vite en parlant de « premier des synodes du

Désert » ? Les historiens ont eu raison de tempérer la personnalisation et l'héroïsation. Pourtant, si l'on considère l'*impulsion* que Court a voulu donner à cette réunion d'une cellule de crise et le *sens* qu'il s'efforcera de lui attribuer par la suite, l'affirmation n'est pas non plus sans pertinence.

Pour saisir ce passage du fait divers à l'institution, arrêtons-nous un instant à ce que signifie une « assemblée ». En portant ensuite le regard sur Antoine Court qui orchestra celle des Montèzes, il nous sera plus aisé de comprendre en quoi la date d'août 1715 signe, pour l'histoire du Désert protestant, à la fois une rupture et une instauration.

S'assembler : nous voici d'emblée au cœur de la définition de l'Église. Étymologiquement l'Église (*ecclesia*) est une assemblée réunie sur convocation, en l'occurrence par l'appel de Dieu même. Il n'est pas anodin que la première prédication qu'Antoine Court a publiée portait sur ce verset de l'épître aux Hébreux (10,35), « Ne quittons point nos mutuelles assemblées ». Il s'agit du culte, rendu à Dieu en réponse à son commandement exprès. Oui, mais voilà : la loi du royaume ne l'entend pas de cette oreille : il n'est pas permis de s'assembler sous n'importe quel motif ; il est même parfois interdit de se réunir. L'article II de l'édit d'octobre 1685 révoquant l'édit de Nantes le stipule expressément : « Défendons à nosdits sujets de la R.P.R. de plus s'assembler pour faire l'exercice de ladite religion en aucun lieu ou maison particulière, sous quelque prétexte que ce puisse être¹ ». Et depuis trente ans des assemblées clandestines se réunissent « au Désert », bravant l'interdit royal au nom de l'obéissance au Roi des rois : l'apôtre Pierre n'a-t'il pas affirmé qu'« il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » ? Naguère encore la fièvre s'emparait d'eux, et la révolte devant la sauvagerie répressive dont ils étaient les cibles : les *assemblées* étaient devenues *attroupements*, la poudre avait parlé, la province s'était embrasée. À présent des inspirées prennent encore la parole dans les assemblées, elles portent témoignage et enjoignent de ne pas courber l'échine. Les animateurs – « prédicants » et prophètes – s'efforcent, faute de pasteurs, de temples, de bibles et de catéchismes, de bricoler au coup par coup des réponses à l'attente spirituelle des fidèles, de coordonner tant bien que mal leur action, louvoyant entre le souvenir des cultes d'antan, l'ardente imprécation des inspirés et les compromis avec la pression du catholicisme ambiant.

En 1715 Antoine Court est un jeune homme d'à peine vingt ans, qui baigne depuis son enfance en Vivarais dans l'atmosphère des assemblées clandestines où sa mère l'emmenait. Lorsqu'il avait entre 13 ans et 18 ans, il a assisté à des cultes animés par des femmes. Lui-même a prêché parfois. Puis il est parti. Alors qu'il séjournait à Marseille où sa famille l'avait envoyé probablement pour faire de lui un commerçant, il a reçu une lettre du prédicant Pierre Corteiz, d'une douzaine d'années son aîné, pour l'inviter à revenir prêcher au Désert. Notons la finesse et la prudence de Court dans ses *Mémoires* : Corteiz, écrit-il, « m'exhortait de venir reprendre des fonctions que j'avais autrefois commencées au milieu d'un peuple qui me regardait comme son pasteur et qui me souhaitait avec tout l'empressement dont il était capable » : Court sait bien qu'il n'est pas pasteur au sens ordinaire, au sens la Discipline ecclésiastique le prévoit – études de théologie, reconnaissance officielle par un synode ou un colloque, main d'association : tout cela n'existe plus. Mais il estime qu'il exerce légitimement un ministère extraordinaire, validé par l'appel de son collègue prédicateur et la vocation d'un peuple désireux de l'entendre prêcher.

De février à l'été 1715, Antoine Court sillonne le Bas Languedoc. Il préside plusieurs assemblées à Nîmes, puis on le suit à Saint-Jean-du-Gard, Saint-Germain-de-Calberte, Saint-André-de-Valborgne, Anduze, Nîmes encore, Uzès, Saint-Chaptes, Saint-Hilaire-de-Brethmas près d'Alès, Nîmes à nouveau

¹ Cette logique prévaut tout au long du siècle. On la retrouve par exemple dans l'ordonnance générale que le maréchal de Thomond, alors commandant en Guyenne, rend le 12 octobre 1757 contre les assemblées religieuses ou autres, qui, « par cela seul qu'elles sont attroupement, sont dangereuses et doivent être réprimées ». Voir Charles Coquerel, *Histoire des Églises du Désert chez les protestants de France depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la Révolution française*, Paris : Cherbuliez et Cie, 1841, t. II, p. 257.

et le « pays des Garrigues », les environs d'Uzès. C'est à Saint-Jean-du-Gard qu'il rencontre pour la première fois Pierre Corteiz. Pendant quelques jours les deux hommes peuvent partager leurs vues sur l'état de l'Église et les remèdes à y apporter. Leurs entretiens vont nourrir la réflexion et la décision des Montèzes : Corteiz, parti pour Genève, n'y participera pas, mais il ne fait aucun doute que les orientations de cette assemblée ont été mûries avec lui².

Antoine Court est donc seul sur le devant de la scène. Le jeune homme a conscience que les prophétesses ont alimenté son zèle et son attachement pour la religion réformée. N'avait-il pas reçu de la veuve Caton, lors d'une assemblée, quasiment une vocation proférée dans la langue de Canaan ? « Ayant les yeux fixés sur moi, elle tomba en extase et comme si Dieu eût parlé par elle, elle se mit à dire : "L'épée que tu as vue sur le côté de mon serviteur – en me désignant – est ma parole qui sera en sa bouche comme une épée à deux tranchants ; cette rosée abondante que tu as vue tomber sur sa tête est la même parole qui habitera plantureusement en lui" »³ Figure un peu paradoxale, Antoine Court est un inspiré de la deuxième génération. Du haut de ses vingt ans, il émet un jugement sans concession sur les inspirations qui les jettent dans des « égarements extrêmes ». De la Tibaude qui tombe en extase à Nîmes, il rapporte les pauvres vaticinations énoncées en vers de mirliton pour illustrer « jusqu'où l'on peut porter l'extravagance lorsque l'esprit du fanatisme tient le haut bout ». Extravagance, fanatisme, crédulité de l'assistance. Les inspirées profèrent des discours contradictoires, entachés de ces croyances superstitieuses que la Réforme a combattues, et leurs annonces soi-disant prophétiques se voient démenties par les faits : n'y a-t'il pas là autant d'indices du fait que ces discours ne sont pas authentiquement inspirés ? Pire, que ce sont de pures et simples supercheries ? La fidélité évangélique n'exige-t-elle pas de rompre avec cette rhétorique prétendument inspirée et ce happening permanent ? Si l'on veut *résister* – c'est-à-dire ne pas se recroqueviller après d'ultimes gesticulations et s'amuir dans une ou deux générations –, si l'on veut durer, et se battre, et obtenir gain de cause, au temps de l'insurrection doit succéder celui de l'institution. Désobéir, oui, mais pour de bonnes raisons et avec des objectifs clairs. Désobéir dans l'ordre et la discipline, avec méthode en quelque sorte.

Grâce à ses tournées cévenoles, Court s'est fait une idée assez précise de la situation. Elle n'est pas reluisante. Il a constaté (je le cite) « l'ignorance [...] de la plupart des habitants des hautes Cévennes qui, faute d'instruction, savaient à peine les premiers éléments du christianisme, et la conduite de quelques autres qui, pour avoir manqué de secours pour se fortifier dans la foi, et ébranlés d'ailleurs par les menaces ou par les promesses des catholiques, avaient la faiblesse d'assister au culte de l'Église romaine ». Il a cherché à instruire ses auditeurs de la vraie doctrine. Voulant convaincre ses frères et sœurs de la gravité de leur compromission avec le catholicisme, il leur fait « une vive peinture de tout ce qu'avait de criminel leur conduite ».

Peut-être Court a-t'il dramatisé ou enjolivé les faits après-coup dans ses *Mémoires*. Son témoignage n'en est pas moins éclairant. Il permet de comprendre comment la décision d'agir a mûri au cours des mois précédents, comment elle s'est nourrie des constats préoccupants et de la rencontre avec Corteiz, et comment il a su se servir d'une réunion telle qu'il devait s'en tenir plus ou moins régulièrement pour provoquer un sursaut et franchir un seuil : « J'avais convoqué pour le 21 août 1715 tout ce qu'il y avait de prédicants dans les Cévennes et le Bas-Languedoc ; j'avais invité à cette

² « L'un et l'autre, sans se connaître, et par des chemins divers, sont arrivés en 1715 à comprendre leur mission d'une manière analogue. Revenir à la prudence, à la moralité, à la sobriété mystique, à la raison du protestantisme d'autrefois, leur paraît une nécessité. [...] Quand ils s'embrassent pour la première fois à Saint-Jean-du-Gard, ils se découvrent attachés à un même glorieux passé, qu'ils ont le désir et qu'ils auront la puissance de faire revivre. » Charles Bost, « Les deux premiers synodes du Désert. 21 août 1715 – 13 janvier 1716 », *BSHPF* 55 (1916), p. 10-54, ici p. 24-25

³ *Mémoires pour servir à l'histoire et à la vie d'Antoine Court (de 1695 à 1729)*. Édition établie par Pauline Duley-Haour, Paris : Éditions de Paris, 1995, p. 40s.

assemblée quelques laïques des plus éclairés ; je leur fis à tous une vive et touchante peinture de l'état des choses ; je leur représentai la nécessité qu'il y avait d'y apporter tous les remèdes qui seraient en notre pouvoir. » Bref, un colloque d'une dizaine de prédicants, comme il s'en tenait périodiquement, a été décidé pour ce jour-là.

Mais en ce 21 août 1715, l'histoire du Désert bascule. On assiste à l'audacieux holdup ecclésiastique perpétré par un gamin de vingt ans : au *Désert des prophètes* et des inspirés succèdent les *Églises du Désert*. Acteur de ce changement tactique, Court bouscule les anciens combattants de la génération camisarde et les vénérables inspirées qui l'avaient lui-même poussé en avant. Les a-t'il trahis, est-il ingrat vis-à-vis d'elles ? A-t'il tourné le dos aux idéaux prophétiques qui avaient fait vivre le Désert ? En déniaut aux femmes le droit de prêcher, fait-il reculer la cause des « libérés sur Parole » que sont les croyants, et la cause des femmes ? On le lui a reproché. Mon rôle ici n'est pas de juger mais de comprendre et de restituer son raisonnement, la méthode qu'il préconise et les objectifs qu'il assigne à l'Église : en revenir aux fondements des Églises réformées d'avant la Révocation : Discipline ecclésiastique, base biblique, encadrement doctrinal, organisation ecclésiale.

Ce qui était une cellule de crise devient « synode » lorsqu'il apparaît que la sortie de crise passe par le rétablissement des anciennes procédures. Court, qui a évidemment prémédité cela, obtient l'accord de la majorité (non l'unanimité) des présents : certains, comme Huc-Mazel ou Vesson, s'opposent à l'option tactique que préconise Court. Le groupe décide néanmoins de se constituer à la manière des anciens synodes provinciaux, élit en la personne de Court son modérateur et lui confie le soin de rédiger les décisions qui seront prises⁴ : rétablissement des Églises locales avec désignation d'anciens pour former les consistoires ; abolition de la pratique consistant pour les pasteurs dans le besoin à puiser dans les deniers collectés en faveur des pauvres ; interdiction faite aux femmes de prêcher ; fondement exclusivement scripturaire de la prédication...

À la suite de Court, certains historiens disent : le « synode » des Montèzes. Aujourd'hui la présentation de notre commémoration suggère élégamment un « embryon de synode ». Plus neutres ou plus prudents, d'autres se contentent d'évoquer une *réunion* ou une *assemblée* « de dispute » (c'est-à-dire de débat). Certains évoquent des groupes de concertation qui se réunissaient dans la tradition des *colloques* de jadis ; d'autres, soucieux d'en souligner la clandestinité, avancent le mot de *conciliabule*. Plus audacieux, un grand historien a écrit voici un siècle que les deux articles votés « à la pluralité » contre le prophétisme avaient haussé « la petite réunion à la hauteur d'un *comité révolutionnaire*⁵ »... À l'instant, pour souligner son caractère impromptu et urgent, mais aussi sa tenue dans une atmosphère inquiète, j'ai parlé de *cellule de crise transformée en synode* : notre hésitation sur les termes vient de ce qu'il faut alors tout reconstruire, que les mots n'ont plus le sens qu'ils avaient avant la Révocation, et pas encore celui qu'ils recouvreront au long du siècle. Mais autant il importe d'être attentifs au sens des mots, autant il convient de ne pas perdre de vue le sens des événements. D'en mesurer l'impact à long terme.

À ce propos : dans un article que le journal *L'Humanité* a consacré au « paradoxe des Cévennes rouges » au lendemain des élections départementales de ce printemps, un agriculteur interviewé se souvient que son père disait : « pas de pasteur à Mialet, c'est comme pas de curé à Lourdes⁶ ». Le

⁴ Les actes des premiers « synodes » du Désert ayant été perdus, semble-t-il par la faute de Benjamin Du Plan qui les avait empruntés, il faut s'en remettre aux deux témoignages que Court en a donnés par la suite, dans ses *Mémoires* et dans un document élaboré à destination des arbitres qui devaient connaître les raisons de son différend avec Benjamin Du Plan.

⁵ Charles BOST, « Les deux premiers synodes du Désert. 21 août 1715 – 13 janvier 1716 », p. 32. Je souligne.

⁶ Frédéric Mazer, agriculteur. *L'Humanité* du 23 juin 2015, article de Christophe Deroubaix sur « Le "paradoxe mondial" des Cévennes rouges », p. 23.

parallèle peut faire réfléchir ou sourire, il peut appeler discussion, mais il est plein de sens : le combat mené au Désert, avec différentes méthodes et différents accents selon les époques, n'est pas celui d'une prise parole échevelée, décousue, anarchique. Cette parole-là fut un cri, l'irrésistible expression d'une incommensurable souffrance, d'un désarroi absolu. La prophétie est née orpheline des pasteurs. En réorganisant les Églises, Court et ses compagnons ont certainement généré, comme dans tout phénomène institutionnel, un discours d'autorité, une censure et une cléricisation. Mais ils ont réinstauré une circulation de la parole. Ils ont « déprovincialisé » des Églises réduites à n'être que des groupuscules qui sans doute allaient s'étouffer : car il ne faut pas s'arrêter à la Discipline – qui n'est que l'autre nom de la loi commune sur laquelle on s'accorde pour vivre ensemble, quitte à la remanier périodiquement ; ni à la doctrine – qui n'est que l'autre nom des vérités partagées autour desquelles naît et se maintient une communauté : il faut dire aussi les pasteurs comme relais entre communautés et comme bergers des fidèles ; les colloques et les synodes comme lieux de parole, de débat et de délibération ; la relation rétablie avec les Églises protestantes d'Europe, qu'il faudra convaincre de la légitimité et de la nécessité des assemblées ; le soutien des puissances étrangères, qui permettent aux Églises de relever la tête ; et toute la correspondance épistolaire qu'impliquent l'essor et l'entretien d'un tel réseau... Le mouvement enclenché ce 21 août 1715 est une celui d'une résistance organisée pour durer longtemps ; pour que protester ne se limite pas à une série d'actes qui, aussi héroïques soient-ils, n'auraient guère eu d'autre valeur que de témoignage ; pour que protester soit une action concertée et cohérente... Tel est le sens de la résistance qui s'organise alors aux Montèzes. Elle va devoir durer ; elle va durer et endurer. Elle en aura la capacité, à l'instar de cette enclume dont Théodore de Bèze avait forgé la devise pour l'Église persécutée : « Plus à me frapper on s'amuse, tant plus de marteaux on y use ».

Hubert Bost- Assemblée du Désert- septembre 2015.